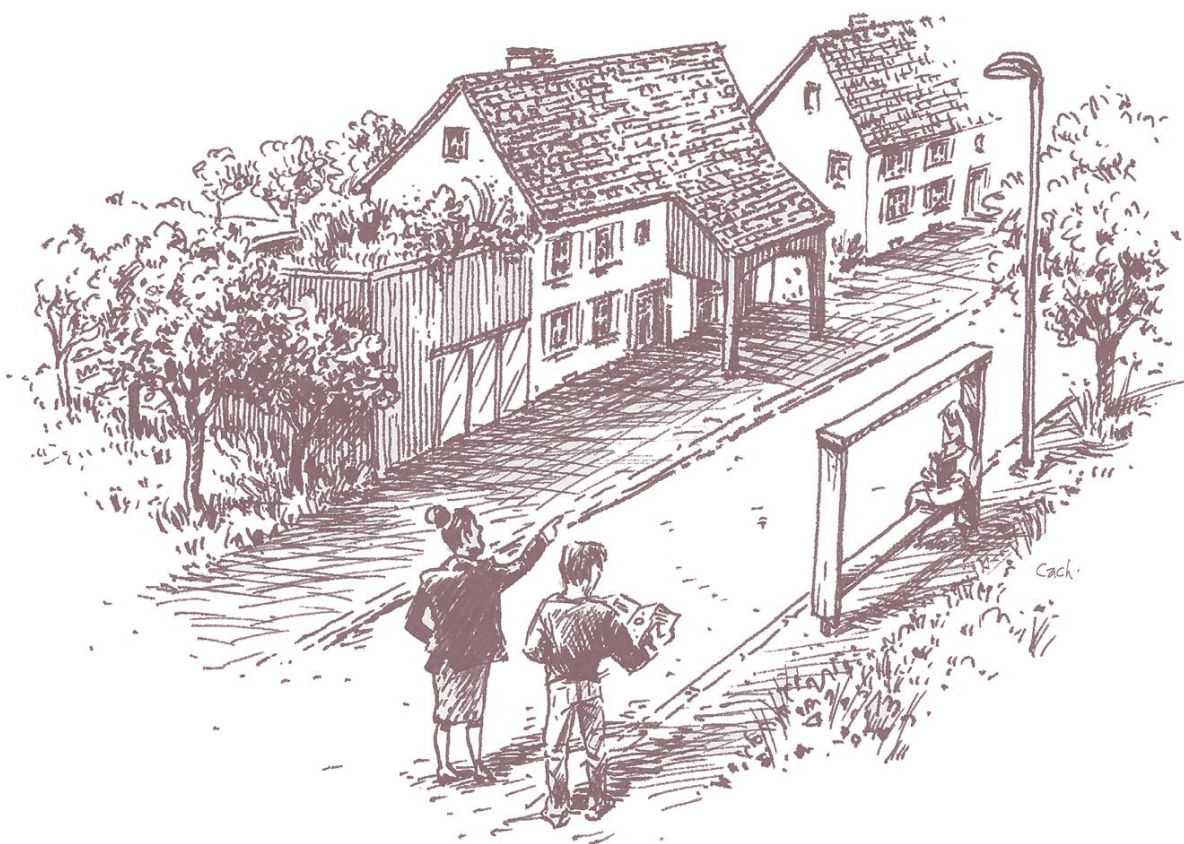


ATELIERS TERRITORIAUX DES 8, 9 ET 10 DECEMBRE 2025

Synthèse des résultats



ATELIERS TERRITORIAUX

SYNTHESE DES ATELIERS DES 8 – 9 -10 DECEMBRE 2025

1

Sommaire

Contexte et méthodologie	2
Urbanisme, habitat, économie.....	3
Services, équipements, commerces, mobilités	5
Paysage, patrimoines et tourisme	7
Agriculture et alimentation	10
Forêt et bois	13
Patrimoine naturel & Ressource en eau	15
Energie	17
Culture et médiation	19

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Dans le cadre de la préparation du projet stratégique de la Charte du PNR des Vosges du Nord, 3 ateliers territoriaux ont été réalisés les 8, 9 et 10 décembre 2025. **72 élus** ont participé à ces ateliers.

Les objectifs de ces ateliers étaient :

- Donner à voir les résultats des ateliers thématiques réalisés mi-novembre concernant les défis à relever sur 8 grandes thématiques
- Coconstruire le projet stratégique et partager une vision prospective du territoire.
- Impliquer les élus du territoire dans la définition des ambitions de la Charte.

2

Pour cela, les participants ont travaillé par groupe de 6 sur des planches thématiques (1 ou 2 selon le temps disponible) afin de recueillir leurs remarques, points de vue et reformulations éventuelles sur les propositions émanant des ateliers avec les partenaires techniques. Les participants étaient également invités à identifier :

- Les signataires à mobiliser pour chacun des défis proposés
- Le défi prioritaire à porter dans la Charte
- Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires et/ou partenaires (cohérence/articulation des politiques publiques)

Les éléments qui suivent constituent à la fois la restitution « brute » des diverses expressions récoltées sur les planches thématiques, mais également une proposition de synthèse par thématique.

URBANISME, HABITAT, ECONOMIE

Rappel des défis :

- DEFI 1 : Préserver et renforcer l'équilibre entre cadre de vie, services, commerces et patrimoine
- DEFI 2 : Mettre en œuvre des politiques d'urbanisme ambitieuses, génératrices d'habitat durable et diversifié
- DEFI 3 : Soutenir un tissu économique ancré sur le territoire, et cohérent avec les valeurs du Parc
- DEFI 4 : Développer une mobilité durable, accessible, multimodale et cohérente avec les besoins locaux

3

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Préserver et développer l'agriculture biologique et les circuits courts
- Favoriser la réhabilitation du bâti ancien et post-1948 : faciliter l'information aux aides financières
- Oui à la centralité, mais attention à ne pas tout centraliser. Centraliser pose la question de la mobilité et de la vie des villages

DEFI 2 :

- Rester attractif, attirer des habitants en limitant l'étalement urbain
- Attirer des investisseurs pour rénover les logements
- Sensibiliser les ABF au fait que la réglementation est trop restrictive sur certains projets
- Permettre la dédensification lorsque c'est pertinent (utiles contre les ilots de chaleur urbains, végétalisation ...)
- Valoriser le patrimoine bâti existant et trouver des solutions pour transformer les « gros patrimoines »

DEFI 3 :

- Prioritaire de maintenir et conforter l'existant en matière de tissu industriel, artisanal et agricole
- Les valeurs du parc : écologie, architecture, patrimoine, économie locale et circulaire, préservation des milieux et des patrimoines, bien vivre ensemble
- Mettre en place des stratégies foncières et un marketing territorial pour attirer des habitants : oui, mais attention à qui on attire

DEFI 4 :

- Réouverture de la ligne ferroviaire Sarrebourg – Sarreguemines
- Développer le réseau cyclable vers les gares
- Mettre en place dans les communes isolées des permanences de services (médecin, aides à domicile ...)
- Développer des solutions basées sur la solidarité pour se déplacer depuis les communes les plus isolées
- La navette ferroutage n'est pas adaptée
- Il est très important de maintenir les lignes ferroviaires existantes

- Développer des alternatives à la voiture suppose des infrastructures lourdes : approche réaliste à avoir
- Parking de covoiturage à développer

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X	X		X	X
Défi 2	X			X	X
Défi 3	X	X		X	
Défi 4	X	X	X	X	

4

Le défi prioritaire :

- Mettre en œuvre des politiques d'urbanisme ambitieuses, génératrices d'habitat durable et diversifié
- Préserver commerces et tourisme

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Préserver et renforcer l'équilibre entre cadre de vie, services, commerces et patrimoine
- Développer des outils pour garantir la qualité architecturale et urbanistique

A retenir :

- La priorité absolue porte sur un urbanisme plus ambitieux, qualitatif et sobre en foncier, fondé sur la réhabilitation du bâti existant, la lutte contre la vacance et la valorisation du patrimoine.
- L'attractivité résidentielle est souhaitée, mais sans étalement urbain et avec une vigilance sur le profil des nouveaux habitants accueillis.
- Les règles architecturales sont perçues comme parfois trop contraignantes : besoin de dialogue avec les ABF et d'outils d'accompagnement plutôt que de blocage.
- Le tissu économique local (artisanat, agriculture, industrie) doit être conforté avant d'être développé, en cohérence avec les valeurs du Parc (écologie, circuits courts, économie locale).
- La mobilité reste un facteur clé d'équité territoriale, avec une attente forte sur le ferroviaire, les solutions solidaires et le covoiturage, tout en gardant une approche réaliste sur les infrastructures.

SERVICES, EQUIPEMENTS, COMMERCE, MOBILITES

Rappel des défis :

DEFI 1 : Renforcer les services, commerces et équipements pour garantir l'équité territoriale et l'inclusion sociale

DEFI 2 : Développer une mobilité durable, accessible, multimodale et cohérente avec les besoins locaux

DEFI 3 : Dynamiser l'économie locale et la vie culturelle pour un territoire attractif

DEFI 4 : Garantir un territoire accueillant tout en maîtrisant les pressions sur les milieux naturels

5

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Quid de la dispersion des actions du PNR. Il ne faut pas de superposition. La priorité doit être donnée à l'environnement
- Beaucoup de liens entre tous les objectifs
- Place de l'achat numérique
- Tourisme = levier ; Infrastructures d'accueil à développer
- Rôle du PNR dans les programmes de revitalisation, mais pour le reste, peu de marge de manœuvre
- Prioriser les commerces
- Territoire équipé en fibre

DEFI 2 :

- Territoire très mal desservi, c'est un problème pour les jeunes et les personnes âgées (accès aux soins)
- Transport à la demande
- Cohésion sociale
- Des solutions locales à trouver, Covoiturage

DEFI 3 : Développer un cadre de vie attractif et sécurisant pour que les industries du territoire puissent rester attractives auprès de leurs salariés

DEFI 4 :

- VTT trop envahissants
- Circuits bien identifiés pour guider les personnes et cadrer la fréquentation
- Impact du ZAN : problématique dans les petits villages
- Garantir un territoire accueillant tout en maîtrisant les pressions sur les milieux naturels : ce n'est pas un problème dans les Vosges du nord
- Traitement des déchets qui sont trop nombreux

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X	X	X	X	X
Défi 2	X	X	X	X	X

Défi 3	X	X	X	X	X
Défi 4					

Le défi prioritaire :

- Renforcer les services, commerces et équipements
- Garantir un territoire accueillant tout en maîtrisant les pressions sur les milieux naturels (là où le PNR a le plus de marge de manœuvre)

6

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Dynamiser l'économie locale et la vie culturelle pour un territoire attractif
- Développer une mobilité durable

A retenir :

- Le maintien et le renforcement des services de proximité et des commerces sont vus comme essentiels à l'équité territoriale et à la cohésion sociale.
- Le Parc a un rôle d'animation, de coordination et de cohérence, mais peu de leviers directs sur certains dispositifs (revitalisation, services publics).
- Les mobilités sont identifiées comme un frein majeur, notamment pour les jeunes et les personnes âgées : transport à la demande, covoiturage et solutions locales sont prioritaires.
- Le numérique (fibre, e-commerce) est à intégrer comme complément, pas comme substitut aux commerces physiques.
- Sur le tourisme, l'enjeu n'est pas tant la surfréquentation que la gestion qualitative des usages (VTT, déchets, circuits bien identifiés).

PAYSAGE, PATRIMOINES ET TOURISME

Rappel des défis :

DEFI 1 : Préserver et faire vivre des paysages diversifiés et de qualité

DEFI 2 : Développer un urbanisme de qualité qui préserve et valorise les paysages

DEFI 3 : Préserver et entretenir collectivement le patrimoine bâti et architectural

DEFI 4 : Transmettre et valoriser les savoir-faire et les patrimoines immatériels, en les valorisant dans la vie locale

DEFI 5 : Améliorer l'accessibilité des patrimoines et des paysages, en veillant à la bonne gestion des fréquentations

DEFI 6 : Construire une offre touristique commune, qualitative, cohérente avec les valeurs du PNR et adaptée à l'évolution des attentes des visiteurs

7

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Tous les objectifs sont importants, mais la priorité est de conserver la diversité, la singularité et l'authenticité des paysages des Vosges du nord
- L'enjeu de maîtrise des dynamiques agricoles impactant les paysages est fort pour les nouvelles communes intégrant le PNR
- Définir des zones prioritaires d'excellence pour agir, pour influencer et réussir les défis
- Concernant les haies, leur entretien pose question ; un accompagnement est nécessaire pour assurer le suivi, ainsi qu'un engagement des propriétaires
- Il faudrait que les citoyens et les associations signent également la charte pour avoir un engagement collectif.

DEFI 2 :

- Utiliser les logements vacants et les dents creuses en priorité avant de construire de nouveaux lotissements
- La priorité est de développer la vie dans les centralités
- Désimperméabiliser là où c'est possible.

DEFI 3 :

- La problématique d'entretien du patrimoine et notamment est de plus en plus importante. Les communes ne peuvent pas porter ce sujet.
- Il est important de montrer que le territoire des Vosges du nord est dynamique et peut être un territoire moteur
- Baser l'éco-rénovation sur des matériaux en circuits courts
- Commencer par les inventaires sur le patrimoine bâti et sur les savoir-faire
- Sensibiliser les porteurs de projets particuliers à la préservation du patrimoine bâti

DEFI 4 :

- Maintenir et renouveler les associations : tissu associatif à soutenir et développer en priorité
- Intégrer les jeunes dans les associations
- Valoriser la randonnée comme un patrimoine

- Développer l'animation territoriale, le vivre ensemble
- Valoriser les savoir-faire manuels (association les murins à l'action)
- Accueillir les jeunes dans les associations dès le collège
- Le bénévolat se perd, mieux le valoriser ; coup de main ponctuel mais pas sans la structuration
- Développer les hébergements touristiques et pour les personnes des établissements (gros problèmes de salariés)

DEFI 5 :

- Rendre attentif les touristes sur le respect des sites (espèces, voisinage ...)
- Attention à bien se coordonner avec les acteurs qui travaillent sur ces sujets (OTS, club vosgien ...). Le parc = locomotive
- Développer des itinéraires touristiques qui permettent de déconcentrer la fréquentation sur certains sites : offres plus diversifiées
- Sensibiliser plutôt qu'interdire l'accessibilité aux sites naturels ; développer les zones de quiétude
- Arrêter d'avoir peur de la fréquentation ; la fréquentation est très ponctuelle ; il ne faut pas surinterpréter
- Sécurisation des châteaux : fermeture au Meyeheim ; l'Etat demande aux communes de porter

DEFI 6 :

- La priorité est de construire une stratégie touristique globale
- Pas de consensus sur « affirmer les Vosges du nord comme objet touristique » : préfère communiquer sur la symbolique PNR, ça donne plus de valeur
- Rendre le territoire + visible : cela dépend des sites
- Pas de produits touristiques « all inclusive »
- Développer les produits touristiques, travailler sur des escapades

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X			X	X
Défi 2	X	X		X	X
Défi 3	X	X	X	X	X
Défi 4	X	X	X	X	X
Défi 5	X			X	X
Défi 6				X	

Le défi prioritaire :

- Conserver la diversité, la singularité et l'authenticité des paysages des Vosges du nord.
- Préserver et faire vivre des paysages diversifiés et de qualité
- Construire une offre touristique commune, qualitative, cohérente avec les valeurs du PNR et adaptée à l'évolution des attentes des visiteurs

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Construire une offre touristique commune, qualitative, cohérente avec les valeurs du PNR et adaptée à l'évolution des attentes des visiteurs

A retenir :

- Consensus fort sur la préservation de la diversité, de l'authenticité et de la singularité des paysages comme socle identitaire du territoire.
- Priorité à la réutilisation du bâti existant, à la désimperméabilisation et au renforcement des centralités plutôt qu'aux extensions urbaines.
- Le patrimoine bâti et les savoir-faire sont riches mais de plus en plus difficiles à entretenir pour les communes : besoin d'inventaires, d'accompagnement et de mutualisation.
- Le tissu associatif est un levier majeur de transmission, mais il est fragile : renouvellement des bénévoles et implication des jeunes sont critiques.
- Le tourisme doit être pensé à l'échelle du Parc : stratégie commune, produits qualitatifs, pas d'"all inclusive", et une fréquentation mieux répartie dans l'espace et le temps.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Rappel des défis :

DEFI 1 : Préserver les prairies, les milieux ouverts et la mosaïque paysagère agricole

DEFI 2 : Garantir la viabilité économique et sociale des exploitations

DEFI 3 : Développer une alimentation locale, durable et ancrée dans le territoire

DEFI 4 : Soutenir une agriculture durable et résiliente face au changement climatique

DEFI 5 : Encadrer le développement de l'énergie en milieu agricole

DEFI 6 : Renforcer la gouvernance agricole et la solidarité territoriale

10

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Préserver et développer les prairies avec l'élevage pour limiter l'érosion des sols
- Maintenir des exploitations agricoles viables et qui permettent de vivre de leur production dans le respect de l'animal et de l'environnement
- Développer la filière biologique
- Comment sensibiliser les acheteurs

DEFI 2 :

- Encourager/faciliter les jeunes et les nouveaux exploitants en priorité sur les petites exploitations
- Encourager le développement de nouvelles filières adaptées au changement climatique
- Accompagnement : conseils, formations, gestion et pérennité
- Faciliter la vente à la ferme
- Rémunération des agriculteurs au juste prix
- Redevenir autonome en production agricole
- Quel modèle d'agriculture voulons-nous soutenir
- Concerter la chambre d'agriculture

DEFI 3 :

- Faire connaître les initiatives locales (Pays de Bitche) et les développer sur l'ensemble du territoire (restauration collective)
- Favoriser les coopératives de producteurs
- Approvisionner les restaurations collectives en produits locaux : attention à la faisabilité
- Encourager la consommation locale et l'éducation alimentaire du grand public : il y a du travail !
- Faire connaître les producteurs locaux
- La question du coût est centrale
- Sensibiliser les restaurateurs pour acheter local
- Développer des collectifs de vente de produits agricoles et accessible en prix

DEFI 4 :

- Limiter l'enfrichement des terrains agricoles en fond de vallée pour éviter la perte de ces espaces

- Rajouter la gestion écologique des friches : problématique des terrains en pente
- Valoriser la valeur patrimoniale de la terre
- Développer une agriculture agroécologique : bonne idée mais on part de loin – l'adaptation aux conditions climatiques est obligatoire
- Favoriser les bonnes pratiques : oui dans l'esprit, mais nous n'avons pas la main sur ces sujets (PAC)
- Développer des filières végétales adaptées aux conditions climatiques : essayer de s'adapter mais pas à tout va

DEFI 5 :

- Maintien de la limitation de la surface dans les projets agrivoltaïques ou de parcs éolien
- Prendre en compte les critères de qualités paysagères
- Pas de méthanisation si c'est au détriment de l'agriculture
- Prioriser l'usage agricole des terres et éviter la concurrence énergie/agriculture : oui
- Développer des projets énergétiques sur les bâtiments et pour des petits projets

DEFI 6 :

- Solidarité entre agriculteurs et habitants difficile à mettre en place
- Incompréhension de l'objectif « développer la concertation et l'animation agricole territoriale » : rôle de la chambre d'agriculture

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X	X	X	X	
Défi 2		X	X	X	
Défi 3					
Défi 4	X				
Défi 5				X	X
Défi 6				X	X

Le défi prioritaire :

- Développer une alimentation locale, durable et ancrée dans le territoire
- Garantir la viabilité économique et sociale des exploitations

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Préserver les prairies, les milieux ouverts et la mosaïque paysagère agricole
- Garantir la viabilité économique et sociale des exploitations
- Renforcer la gouvernance agricole et la solidarité territoriale

A retenir :

- L'agriculture est au cœur des enjeux paysagers, économiques et alimentaires : préserver les prairies et l'élevage est jugé fondamental.
- La viabilité économique et sociale des exploitations est une inquiétude majeure (revenus, transmission, installation des jeunes).
- Fort consensus sur le développement d'une alimentation locale, durable et accessible, notamment via la restauration collective, malgré les contraintes de coût et de logistique.
- L'adaptation au changement climatique est incontournable : agroécologie, diversification raisonnée.
- Le développement énergétique en milieu agricole doit rester secondaire et encadré, sans concurrence avec la vocation nourricière des terres.
- La gouvernance agricole reste floue pour certains acteurs : besoin de clarification des rôles entre Parc, chambres d'agriculture et collectivités.

FORET ET BOIS

Rappel des défis :

DEFI 1 : Mettre un terme au profond déséquilibre forêt – ongulés qui met à mal le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers

DEFI 2 : Réaffirmer l'ambition collective de préserver les caractéristiques d'une forêt multifonctionnelle

DEFI 3 : Franchir un cap supplémentaire en faveur de la gestion durable de la ressource forestière

DEFI 4 : Poursuivre la trajectoire vertueuse d'augmentation du degré de naturalité des forêts comme un levier économique et de résilience aux effets du changement climatique

DEFI 5 : Booster l'usage local du bois et en faire un levier de développement économique local

13

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Mettre en avant les bonnes pratiques pour limiter les dégâts de gibier
- Adapter les pratiques de nourrissage et pas forcément les faire cesser
- Travailler sur la tolérance du loup et du lynx
- Renforcer les moyens humains (groupe de chasseurs) et remplir les quotas de chasse
- Développer la filière de transformation et de distribution du gibier

DEFI 2 :

- Plutôt que conserver les surfaces, il vaut mieux conserver la qualité du couvert forestier : pour que la forêt soit plus résistante au changement climatique, aux risques, aux attaques de ravageurs
- Délicat de conserver la surface forestière
- Concernant le bois de chauffage, il existe un débat entre l'émission de particules fines et l'efficacité du matériel
- Il n'y a pas de surfréquentation dans les Vosges du Nord !
- Arrêter de parler de surfréquentation
- Pour le risque de feux de forêts, il faut surtout renforcer la sensibilisation.
- Pour limiter le risque de feux de forêt : Poursuivre la diversification des essences ; pas de monoculture

DEFI 3 :

- Trouver des itinéraires adaptés aux changements dans les parcelles en impasse
- Renforcer l'implication des propriétaires de forêt privée et publique dans l'amélioration de la gestion forestière

DEFI 4 :

- Concernant la libre évolution, la crainte est que la forêt évolue en jungle et que cela entraîne des risques d'incendie. Il faut donc trouver un équilibre et faire de la libre évolution sur les terrains les plus inaccessibles à l'exploitation et sur les petites propriétés privées
- Réduire la plantation des essences allochtones et laisser la place à la régénération naturelle

- Equilibre économique = compensation ; la taxe carbone comme levier de financement

DEFI 5 :

- Les petites scieries ferment ; comment faire ?
- Question du hêtre ?
- Comment faire pour booster l'usage local du bois ?
- Nécessité d'une mobilisation des professionnels
- Utiliser du bois local dans les aménagements intérieurs des collectivités

14

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X	X	X		X
Défi 2	X		X		X
Défi 3	X				X
Défi 4	X				X
Défi 5		X		X	

Le défi prioritaire :

- Franchir un cap supplémentaire en faveur de la gestion durable de la ressource forestière
- Mettre un terme au profond déséquilibre forêt – ongulés qui met à mal le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Mettre un terme au profond déséquilibre forêt – ongulés qui met à mal le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers (Etat pour cohérence, Région et département pour le droit local et communes/fédération de chasse)
- Poursuivre la trajectoire vertueuse d'augmentation du degré de naturalité des forêts comme un levier économique et de résilience aux effets du changement climatique

A retenir :

- Le déséquilibre forêt–ongulés est identifié comme un problème central, nécessitant une action collective forte (chasse, État, collectivités).
- L'objectif n'est pas seulement de préserver la surface forestière, mais surtout la qualité et la résilience du couvert forestier face au changement climatique.
- La libre évolution suscite des débats : elle est acceptée si ciblée, expliquée et compensée économiquement.
- La filière bois locale est fragilisée (scieries, débouchés) malgré un fort potentiel : besoin de structuration et de mobilisation collective.
- L'usage du bois local dans les projets publics est vu comme un levier concret et exemplaire

PATRIMOINE NATUREL & RESSOURCE EN EAU

Rappel des défis :

DEFI 1 : Maintenir et renforcer la mosaïque paysagère et la biodiversité du Parc pour garantir des écosystèmes fonctionnels et diversifiés

DEFI 2 : Garantir la qualité, la disponibilité et la régulation de l'eau sur tout le territoire en conciliant usages humains et continuités écologiques

DEFI 3 : Renforcer la multifonctionnalité des forêts pour concilier habitats naturels, production de bois et loisirs tout en laissant des espaces évoluer librement

DEFI 4 : Maintenir et valoriser les paysages ouverts agricoles

DEFI 5 : Renforcer la gouvernance et la mobilisation des habitants

15

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Préciser le but du développement des îlots de sénescence. Les contraintes peuvent inquiéter les habitants et les élus. Il faut améliorer la communication et les échanges.
- Restaurer les haies et conserver les zones humides
- Rôle des chasseurs dans la régulation des espèces
- Des grands prédateurs, dans une certaine limite
- Agir pour les pollinisateurs sauvages en réduisant l'usage des insecticides
- Lutter contre les espèces invasives (moustique, frelon)
- Les avis sur la libre évolution restent partagés

DEFI 2 :

- Cohérence des politiques à différentes échelles
- Quid de l'utilisation de l'eau par les particuliers (piscine individuelle)
- Le développement des SAGE n'est pas forcément prioritaire
- Assurer une gestion partagée : à faire respecter

DEFI 3 :

- Quelles espèces pour s'adapter au changement climatique ?
- Inquiétude de la filière bois combustible
- Prévoir des essais avec des nouvelles essences pour s'adapter au changement climatique
- Essayer des essences allochtones mais aussi compter sur la régénération naturelle
- Des risques de tensions sur l'approvisionnement en bois
- Le rendement de la production de bois est faible ; il est difficile de rentrer dans ses frais

DEFI 4 :

- Planter des arbres fruitiers
- Peu de marge de manœuvre pour limiter l'intensification

DEFI 5 :

- Difficiles d'avoir des bénévoles dans les associations
- Comment relancer l'engagement citoyen ?

- Soutenir les associations
- Organiser des fêtes pour mobiliser les citoyens

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X via ONF	X		X	X
Défi 2	X via ARS	X	X	X	X
Défi 3	X via ONF	X			X
Défi 4	x	X	X	X	X
Défi 5				X	X

16

Le défi prioritaire :

- Garantir la qualité, la disponibilité et la régulation de l'eau sur tout le territoire en conciliant usages humains et continuités écologiques : qualité + ressource suffisante + gestion des crues
- Adaptation de la forêt au changement climatique

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Concilier agriculture et biodiversité : converger vers des intérêts communs et préserver le bien commun.

A retenir :

- La qualité et la disponibilité de l'eau apparaissent comme l'enjeu prioritaire, dans un contexte de changement climatique (qualité, quantité, crues).
- Les actions en faveur de la biodiversité (haies, zones humides, pollinisateurs, espèces invasives) sont soutenues, mais demandent pédagogie et concertation.
- Les avis restent partagés sur la libre évolution des milieux naturels, soulignant un besoin de clarification des objectifs.
- La conciliation des usages (agriculture, eau potable, loisirs, milieux naturels) nécessite une gouvernance multi-échelles renforcée.
- La mobilisation citoyenne est perçue comme difficile mais indispensable : les associations restent un pilier à soutenir.

ENERGIE

Rappel des défis :

DEFI 1 : Réduire fortement les consommations d'énergie, lutter contre la précarité énergétique et promouvoir une sobriété désirable et partagée

DEFI 2 : Produire davantage d'ENR tout en limitant les impacts sur les espaces agricoles, naturels et forestiers, en respectant les paysages et en renforçant le rôle des citoyens

DEFI 3 : Réduire la dépendance à la voiture en renforçant les transports collectifs, les mobilités douces et les solutions alternatives

DEFI 4 : Faire de la transition énergétique un levier de développement économique durable, créateur d'emplois locaux, respectueux des paysages et des ressources

DEFI 5 : Construire une gouvernance territoriale cohérente, impliquant citoyens, collectivités et acteurs locaux dans des projets énergétiques partagés, équitables et acceptés

17

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Renforcer la sensibilisation à l'utilisation de matériaux adéquats dans le cadre des rénovations énergétiques

DEFI 2 : pas de remarque

DEFI 3 :

- Développer au lieu de « maintenir et renforcer » l'offre de transports collectifs
- Renforcer le covoiturage (aires dédiées)
- Développer le transport à la demande

DEFI 4 : pas de remarque

DEFI 5 : pas de remarque

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X	X			
Défi 2	X	X		X	X
Défi 3		X	X	X	
Défi 4		X		X	
Défi 5	X	X		X	X

Le défi prioritaire :

Réduire fortement les consommations d'énergie, lutter contre la précarité énergétique et promouvoir une sobriété désirable et partagée.

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

/

A retenir :

- La sobriété énergétique et la lutte contre la précarité sont clairement prioritaires, avant la production.
- Les ENR sont acceptées si elles sont bien intégrées, citoyennes et respectueuses des paysages et des terres agricoles.
- Les mobilités restent un levier majeur de transition énergétique (transport à la demande, covoiturage).

CULTURE ET MEDIATION

Rappel des défis :

DEFI 1 : Mettre l'humain au cœur des politiques patrimoniales, culturelles et de médiation

DEFI 2 : Porter une ambition collective de préservation de l'ensemble des richesses patrimoniales et culturelles existantes

DEFI 3 : Trouver un nouveau modèle économique aux actions patrimoniales, culturelles et de médiation

DEFI 4 : Franchir un cap supplémentaire en matière de mise en réseau des politiques, des lieux et des acteurs culturels et de médiation

DEFI 5 : Poursuivre la montée en compétence des EPCI dans le domaine patrimonial et culturel dans une approche cohérente à l'échelle du Parc

19

Les réactions, reformulations, points de vue :

DEFI 1 :

- Pour les communes sans musées : aller vers elles pour des expositions temporaires/hors les murs – accompagner les associations locales
- Musée à regrouper dans un site ?
- Offre de groupe (tickets pour plusieurs sites)
- Mobiliser les financements pour que les équipes chargées de l'accueil perdurent
- Former des personnes à accompagner des manifestations culturelles
- Identifier les associations locales capables de porter des événements culturels
- Transmission des connaissances aux nouvelles générations
- Participation citoyenne : faire le lien avec les écoles, collèges, lycées
- Identifier dans les communes, les objets aux spécificités architecturales

DEFI 2 :

- Favoriser les cours de musique (attirer, rendre accessible financièrement), mutualiser les instruments de musique ; donner envie aux jeunes de pratiquer
- Favoriser l'apprentissage de l'alsacien
- Maintenir les équipements culturels mais besoin d'attirer le public, les professionnels de la culture (troupe de théâtre par exemple)
- Développer l'immersion, le numérique
- Recenser les artistes présents dans les communes
- Préserver les savoir-faire, reconnaître les métiers traditionnels, donner envie aux jeunes
- Trouver de nouvelles façons de communiquer pour rendre l'histoire vivante

DEFI 3 :

- Les actions patrimoniales, culturelles et de médiation sont importantes car elles peuvent être un facteur d'attractivité
- S'appuyer sur la création contemporaine, mêler le nouveau et l'ancien, nouvelles technologies pour valoriser l'ancien/nouveau

DEFI 4 :

- Mutualisation de la conservation : bon niveau, pas trop local

- Communication à améliorer entre les différents niveaux : communes, EPCI, OT → pour mutualiser, il faut connaître

DEFI 5 :

- L'intitulé du défi ne convient pas : « encourager l'EPCI comme coordinateur/animateur de la coopération dans le domaine culturel » + logique de compétence partagée
- Doter tous les EPCI d'un projet culturel territorial : vrai souci sur cet item de flécher l'EPCI/logique d'entonnoir

Les signataires identifiés :

	Etat	Région	Départements	EPCI	Communes
Défi 1	X	X	X	X	X
Défi 2	X	X	X	X	X
Défi 3	X	X	X	X	X
Défi 4				X	X
Défi 5					

Le défi prioritaire :

- Porter une ambition collective de préservation de l'ensemble des richesses patrimoniales et culturelles existantes
- Trouver un nouveau modèle économique aux actions patrimoniales, culturelles et de médiation : car condition pour tous les autres défis ; facteur d'attractivité

Le défi qui nécessitera le plus de coopération entre signataires/partenaires :

- Porter une ambition collective de préservation de l'ensemble des richesses patrimoniales et culturelles existantes
- Franchir un cap supplémentaire en matière de mise en réseau des politiques, des lieux et des acteurs culturels et de médiation : permet de répondre aux défis 1 et 2.

A retenir :

- La culture est perçue comme un facteur clé d'attractivité, de cohésion sociale et de transmission.
- Fort attachement à la préservation et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, y compris linguistique et des savoir-faire.
- Le modèle économique des actions culturelles est fragile : besoin de mutualisation, d'innovation et de création contemporaine.
- La mise en réseau des acteurs culturels est indispensable mais encore insuffisante.
- Le rôle des EPCI doit évoluer vers celui de coordinateur/animateur, dans une logique de compétence partagée.